

## Compte Rendu du Comité Technique Local du 30 septembre 2021

Ce CTL consacré à la 2ème partie du bilan de l'année 2020 a eu lieu en visioconférence avec l'application GoToMeeting de 9h30 à 13h00. Compte tenu de l'ordre du jour chargé, le bilan DUERP/PAP, le PAP 2021 et le bilan d'intégration des nouveaux agents Dircofi ont été reportés au prochain CTL du 18 novembre 2021.

### RÉPONSE DU DIRECTEUR AUX DÉCLARATIONS LIMINAIRES

En réponse aux déclarations liminaires, le directeur a tenu à préciser que si la Dircofi embauche des contractuels cette année (cadres B à Angers et Châteauroux), c'est parce que les postes ne sont pas pourvus depuis le dernier mouvement.

En réponse à une question de la CGT concernant le poste d'AFIP à la Dircofi qui sera bientôt vacant (départ en retraite) le directeur a précisé qu'il est tenu de publier le poste sur le site Place de l'emploi public mais que généralement 90 % des postulants sont d'origine DGFIP. Il nous a précisé qu'à l'heure actuelle, seuls 2 postes d'AGFiP de la DGFIP ont été attribués à des personnes du privé.

Le directeur a souhaité présenter le nouvel organigramme en place depuis le 01/09/21 :

- création d'une division fraude (avec un AFIPA) et d'un réseau fraude à la Dircofi (avec un chef de brigade + les 2 IDIV experts et un vérificateur par brigade en moyenne) ;

il s'agit d'une division spécialisée à la fois sur les fraudes lourdes et complexes avec un pilotage de ces dossiers dès leur engagement, et sur les propositions pénales ;

- création d'une division audit qui gère la BEP, le PPCO et procèdera à du contrôle interne (1 ou 2 audits par an sur une brigade ou sur un thème précis) ;
- les 2 divisions de l'animation se répartissent les 24 brigades de la Dircofi.

### FRAUDE FISCALE : PRÈS DE 100 MILLIARDS D'EUROS ÉCHAPPENT À L'ÉTAT



### ORDRE DU JOUR DU CTL BILAN 2020 2ÈME PARTIE

#### RAPPORT ANNUEL ANNÉE 2020 POUR LE CTL

La direction a tout d'abord présenté les moyens en personnel, les absences, les positions administratives et le suivi médical des agents.

A ce sujet la CGT a tenu à rappeler sa demande de reconnaissance du grade d'IDIV expert pour les consultants (international, financier,...) et sa demande de création d'une brigade SIII autonome pour ne pas fausser les objectifs demandés aux vérificateurs en nombre de dossiers.

Nous notons avec satisfaction qu'une partie de ces demandes sont entendues puisque la Dircofi Centre Ouest a demandé à Bercy la création d'un 2ème poste I Div Expert International.

La CGT est également intervenue pour

dénoncer la transformation des postes d'IP en I Div pour les chefs de Brigades, 1 de plus encore cette année.

Le directeur a indiqué que cela constituait des perspectives de débouchés pour les inspecteurs.

Nous contestons cette présentation : les perspectives de carrière des IP sont plus limitées que celles des I Div. Le remplacement des IP par des I Div est dû d'abord à un manque de promotion au grade d'IP, plus limitée depuis la fusion DGI/CP. Enfin, pour un travail identique, le salaire est moindre.

Précisons que nous ne remettons nullement en question les qualités professionnelles des I Div chefs de brigade, nous considérons simplement qu'ils « se font avoir ».

Sur le suivi médical, la CGT a tenu à souligner la diminution du nombre de visites médicales pour les vérificateurs puisqu'on est passé en gros de visites annuelles à des visites quinquennales.

La direction a ensuite apporté des informations sur les expérimentations en cours (MRV) sur le climat social (taux de grève).

Les OS ont souligné que le climat social ne pouvait pas se résumer au taux de grève ce à quoi la direction a répondu qu'on pouvait aussi prendre en compte le TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale), le DUERP, le baromètre social ou l'observatoire interne.

Les OS ont précisé qu'il pouvait aussi y avoir des tensions internes au sein des équipes de travail.

Nous avons demandé des précisions concernant la gestion cette année du Fonds de Solidarité (FDS) par des agents de la Dircofi.

Nous avons appris que des agents Dircofi ont participé à ce travail entre avril et juillet dernier et que 3 agents participent depuis peu à cette tâche en liaison avec la DGE (analyse des coûts fixes).

La direction nous a précisé que les objectifs des collègues concernés étaient ajustés en conséquence et que les affaires non réalisées n'étaient pas réparties sur les autres agents.

S'agissant de la mission CF 2020, 975 dossiers ont été rendus au lieu des 2327 dossiers prévus initialement, soit 42 % du programme attendu avec une médiane en baisse à 25 000 €.

Le directeur a remercié les agents pour le soutien apporté aux DDFIP en 2020 (FDS, campagne IR, modèles U) et souligné le bon

engagement du programme 2021 constaté fin 2020. Nous ne reviendrons pas ici sur la répartition des primes Covid.

En s'appuyant sur l'exemple de la Bep qui a produit moins de fiches en 2020 mais avec déjà une baisse en 2019, la CGT a démontré que la baisse n'était pas due uniquement à la Covid, loin s'en faut, mais aussi à la politique de l'emploi : sur les dernières années la BEP a perdu 2 postes, la cellule requête a été renforcée d'1/2 agent et 2 autres emplois ont été prélevés parmi les rédacteurs pour la cellule de régularisation. Ainsi, nous constatons que, au total, 4,5 emplois en moins consacrés à la rédaction de 3909.... Alors, « grâce » au confinement les silos sont pleins, mais dès que la situation reviendra à la normale, il est certain qu'ils se videront bien vite.

## **RECRUTEMENT DE 2 CONTRACTUELS EN 2021**

---

Suite aux vacances de postes constatées, 2 agents de catégorie B ont été recrutés par la Dircofi :

- sur Angers : le candidat retenu, qui a déjà travaillé comme service civique dans un SIP, arrive dans la brigade le 01/10 pour un CDD de 11 mois soit jusqu'au 31/08/2022 et bénéficiera d'un tuilage avec les contrôleurs des brigades nantaises ;
- sur Châteauroux : la candidate retenue qui travaillait déjà pour l'administration arrivera à la brigade le 08/11 pour un CDD de 3 ans.

Les OS ont regretté l'absence d'agent titulaire sur ces postes et espèrent que les agents contractuels donneront satisfaction.

Les fiches de postes prévoyant aussi comme activité le CSP de programmation, la Cgt a rappelé son attachement à la programmation en cellule spécialisée, à savoir la Bep, comme cela est prévu par le document de Démarche Stratégique. Les brigades devraient faire uniquement de la programmation induite sans objectif d' « auto-programmation », ce qui est déjà beaucoup vu le nombre d'affaires à mener.

## **INFORMATIONS IMMOBILIÈRES DIVERSES**

---

Les travaux de rénovation de la cité Coligny à Orléans doivent démarrer début 2022 pour se terminer en septembre 2023.

Le dossier est géré par la Préfecture, s'agissant d'une opération inter-administration.

Les OS ont demandé des précisions sur la répartition future des bureaux (combien d'agents par bureau, maintien de la salle de réunion, existence d'un bureau de réception?)

La CGT a demandé que l'ensemble des services d'Orléans soient regroupés.

Les travaux prévus pour la Délégation Interrégionale au 4ème étage du bâtiment Solférino à Rennes ont démarré en juillet dernier pour une fin attendue fin novembre. Principale modification, la grande salle sera transformée en espace de travail partagé pour les visiteurs, et une autre grande salle réunion sera créée et sera modulable en 3 salles plus petites. L'idée est intéressante à condition d'une bonne isolation phonique entre les salles.

Les travaux viennent d'être présentés au CHSCT du 28/09, soit presque 2 mois après le début des travaux

A noter que lors du CHSCT, le représentant de la Délégation a affirmé que la disponibilité des salles pour la Dircofi serait identique, ce dont semble visiblement douter nos responsables. Ils sont comme nous : ils ne font guère confiance aux promesses, intentions affichées et engagements divers et variés.

Par ailleurs, des travaux ont commencé aux 1er et 2ème étages pour créer des « salles polyvalentes » qui pourront servir à la fois de salle de convivialité (pause-café) et lors des recours ou interlocutions.

Suite aux remarques de la CGT concernant les difficultés de concilier les 2 missions prévues pour ces salles, la direction a proposé de mettre en place un planning de réservation des salles. Difficile d'aller plus loin dans la contestation quand est réalisé un chantage implicite : si vous insistez, on les supprime et vous irez au rez-de-chaussée..

S'agissant du 2ème étage en particulier, la CGT s'interroge quand même sur le besoin d'un bureau de réception supplémentaire pour réaliser les interlocutions : la salle de repos est

sensiblement plus petite que les bureaux de 2 cadres supérieurs de cet étage, bureaux prévus à l'origine pour ces interlocutions. Ce point n'a pas suscité de commentaires de la part de la Direction.

Pour l'avenir, nous avons fait part de notre souhait d'être informés au moins à l'occasion d'un CTL afin de ne pas découvrir de manière informelle ce genre de transformation qui impacte forcément la vie des agents au travail.

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

La CGT a renouvelé sa demande concernant les RI (Règlements Intérieurs) des différents bâtiments hébergeant les agents de la Dircofi.

La CGT a aussi demandé les documents des groupes de travail sur la fusion BDV/ Dircofi effective à Châteauroux depuis le 01/09/21.

Prochain CTL prévu le jeudi 18/11 (bilan 2020 fin et autres sujets).

# Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Le pouvoir d'achat des salariés est au coeur de l'actualité sociale de cette rentrée. Le gouvernement ne s'y est pas trompé qui après avoir commencé ce quinquennat en s'attachant à résoudre les fins de mois des plus nécessiteux avec la suppression de l'ISF et l'instauration de la flat-tax, puis des classes dites moyennes en supprimant la Taxe d'Habitation, s'intéresse à ces nantis, que sont les serveurs et serveuses des restaurants en défiscalisant des revenus, qui n'étaient guère taxés jusqu'à présent. D'après nos ministres, le problème du pouvoir d'achat ne serait lié qu'à un excès de fiscalité. En réalité, il faut bien comprendre que ce gouvernement tourne autour du vrai sujet, la répartition des richesses produites par le travail, répartition de plus en plus défavorable à celles et ceux qui les produisent, les travailleurs.

Secteur après secteur, par petite touche, l'Etat commence à négocier des centimes, chez les restaurateurs, ou à la DGFIP aujourd'hui, dans les hôpitaux hier, enfin dans certaines catégories des agents hospitaliers... refusant toujours de franchir l'obstacle, ce chiffon rouge que l'Etat ne veut pas voir, l'augmentation nécessaire et généralisée des salaires.

Visiblement des négociations feutrées n'y pourront rien, c'est pourquoi plusieurs organisations syndicales, dont la CGT, appellent les agents à faire grève et à manifester mardi prochain, le 5 octobre 2021.

Pour en revenir à l'ordre du jour de ce CTL, notamment au bilan de l'activité 2020, il nous faut bien constater qu'il n'y a guère d'évolution par rapport aux années précédentes. Nul doute que l'on cherche à expliquer la chute de nos résultats par la

Covid. Celle-ci y a sa part, c'est évident, mais il serait bien illusoire d'imaginer qu'à peine cette crise sanitaire achevée, nous reviendrions à une médiane de 50 ou 60 000 €. Les années passées, la Direction Générale a utilisé les cellules de régularisation des comptes en Suisse, enfin en Suisse ou ailleurs, pour masquer la baisse de rendement du contrôle fiscal. De même, afin d'afficher un nombre politiquement correct de contrôles, la DG a imposé des contrôles sélectifs comptabilisés pour 1 pour le public mais pour 0,6 pour les agents, augmentant ainsi très fortement leur charge de travail. Mais effectuer une VP, un EC ou encore un CSP, c'est surtout l'assurance de ne pas tout voir, de ne pas tout redresser et parfois de réaliser un travail un peu frustrant.

Entre une opinion publique en colère face à une fraude sans cesse grandissante, l'arrogance des criminels en col blanc et un monde patronal de plus en plus rétif à participer au financement de la charge publique (dont il profite très largement), la DGFIP a du mal à trouver où s'asseoir. Sans doute faut-il y voir aussi l'une des causes qui conduisent à des difficultés de recrutement dans notre ministère. Difficulté d'autant plus prégnante que le nombre d'emplois supprimés ne cesse de s'alourdir avec 1 483 ETP en moins au budget 2022.

Sur tous ces points et bien d'autres, nous reviendrons largement au cours de cette séance.

Nous demandons à ce que cette déclaration Liminaire soit jointe au Procès-Verbal du CTL.